

Insee flash

CHAMPAGNE - ARDENNE



n° 90 - Juin 2008



Les défaillances d'entreprise en Champagne-Ardenne

Une plus grande fragilité dans les premières années d'existence

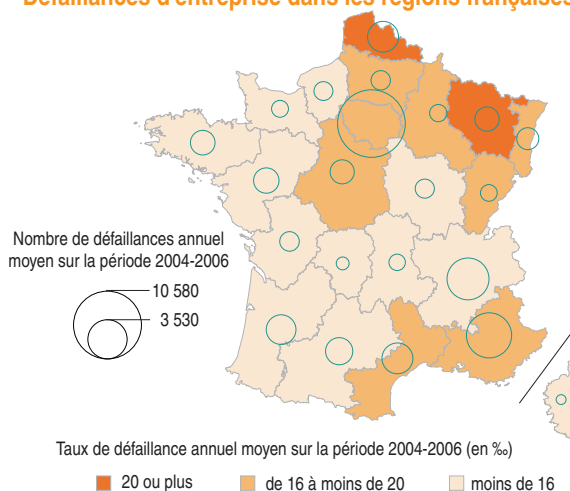
Champagne-Ardenne, entre 2004 et 2006, 17 entreprises sur 1 000 en activité ont déposé leur bilan en moyenne chaque année, résultat proche du taux de défaillance national. La fréquence des faillites est plus élevée dans la restauration, les transports et le bâtiment. Au cours de leurs premières années d'existence, les entreprises sont fortement exposées au dépôt de bilan, plus encore en Champagne-Ardenne qu'au niveau national. Le risque de défaillance est maximal pour les entreprises de 6 à 49 salariés. Comme au niveau national, les sociétés sont davantage affectées. Leur taux de sinistralité est plus de deux fois supérieur à celui des entreprises individuelles (25‰ contre 10‰). Depuis 1993, en lien avec la tenue de l'activité économique, le nombre de faillites a diminué d'un tiers. Dans la région, sur la période récente, 3 300 salariés ont été concernés en moyenne chaque année par le dépôt de bilan de leur entreprise. Ils étaient deux fois plus nombreux au début de la décennie 90.

Entre 2004 et 2006, en Champagne-Ardenne, 2 065 entreprises en cessation de paiement ont fait l'objet d'un jugement, soit 690 défaillances d'entreprise par an en moyenne. La région contribue pour 1,7% aux dépôts de bilan jugés en France métropolitaine, pour un parc d'entreprises équivalent à 1,6% du parc national.

En rapportant le nombre de défaillances au nombre d'entreprises en activité, le taux de défaillance annuel moyen sur la période 2004-2006 s'établit à 17‰ en Champagne-Ardenne, contre 16‰ en France métropolitaine et 15‰ en France de province. La Champagne-Ardenne se classe dans le tiers des régions françaises au taux de défaillance le plus élevé. Elle se situe dans un ensemble composé des régions du quart nord-est et des régions de la façade méditerranéenne. Cette situation n'a pas évolué depuis 1993. Parmi les régions françaises, le taux de défaillance est le plus faible en Auvergne (12‰) et le plus élevé en Lorraine ou dans le Nord-Pas-de-Calais (20‰).

www.insee.fr

Défaillances d'entreprise dans les régions françaises



Sources : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene) - Bodacc

Cette étude a été réalisée dans le cadre du programme 2008-2009 du Pôle de gestion publique et de développement économique animé par le Trésorier-payeur général de la région Champagne-Ardenne. Ont contribué à l'étude : la Chambre régionale de commerce et d'industrie, la Chambre régionale de métiers et de l'artisanat, le Conseil régional, le RSI (régime social des indépendants), l'Urssaf, le délégué régional au commerce et à l'artisanat.

Dans les espaces urbains de Champagne-Ardenne, où la dynamique de création d'entreprise est plus soutenue que dans les espaces ruraux, le risque de défaillance est plus élevé (18‰ contre 15‰). Cet écart s'observe aussi au niveau national et dans les mêmes proportions. En revanche, pour la région, il n'existe pas de différence significative du taux de défaillance entre les départements.



Des écarts importants selon les activités

En rapportant le nombre de défaillances au parc d'entreprises, les secteurs de la construction et des industries non agroalimentaires sont les plus sujettes au dépôt de bilan. En Champagne-Ardenne comme au niveau national, ces deux secteurs ont un taux de défaillance plus de deux fois supérieur à celui des services aux particuliers. Au sein même de chacun des grands groupes d'activités, les disparités de taux de défaillance sont importantes. La restauration, qui relève des services aux particuliers, est l'activité la plus sensible au dépôt de bilan, et encore davantage en Champagne-Ardenne qu'au niveau national. Entre 2004 et 2006, sur 1 000 restaurants, 32 ont déposé le bilan en Champagne-Ardenne en moyenne chaque année, contre 25‰ au niveau national. Dans les services aux entreprises, le transport se caractérise également par un taux de défaillance élevé, et présente un écart important avec le niveau national (25‰ contre 20‰). En revanche, dans le bâtiment, le taux de défaillance régional est inférieur à la moyenne nationale (24‰ contre 28‰). En Champagne-Ardenne, comme au niveau national, le secteur de l'artisanat est davantage sujet à la défaillance. Dans la région, le taux de défaillance atteint 19‰ pour les entreprises de l'artisanat et 16‰ pour celles en dehors du champ de l'artisanat. Ce résultat est à mettre en relation avec la structure des activités de l'artisanat. Dans les secteurs de la construction et de l'industrie, respectivement neuf entreprises sur dix et sept entreprises sur dix sont artisanales. Dans les secteurs moins sujets à la défaillance, comme le commerce de détail, l'artisanat ne représente que 28,5% des entreprises, à travers les boucheries, fleuristes, l'entretien et la réparation de véhicules automobiles. Dans les services, moins d'une entreprise sur cinq est artisanale (salons de coiffure, d'esthétique ou blanchisseries).



Les très jeunes entreprises sont les plus fragiles

Les jeunes entreprises sont davantage touchées par la défaillance, dans la région, comme au niveau national. En Champagne-Ardenne, entre 2004 et 2006, 34,5% des entreprises jugées pour défaillance étaient âgées de moins de trois ans et 54,6% de moins de cinq ans, alors que les moins de trois ans représentent 20,4% du parc d'entreprises et celles de moins de cinq ans 30,4%. Cette situation est semblable au niveau national. Ces résultats confortent le constat déjà établi en

Défaillances selon l'activité

Moyenne annuelle sur la période 2004-2006

Unité : ‰	Champagne-Ardenne		France métropolitaine	
	Part dans les défaillances	Taux de défaillance	Part dans les défaillances	Taux de défaillance
Industries agricoles et alimentaires	32	12	23	15
<i>dont boulangerie</i>	20	17	13	17
Industrie hors IAA	110	22	88	20
<i>dont :</i>				
<i>industrie des biens de consommation</i>	30	21	37	21
<i>industrie des biens d'équipement</i>	27	22	21	21
<i>industrie des biens intermédiaires</i>	52	24	30	20
Construction	207	24	231	28
<i>dont bâtiment</i>	197	24	222	29
Commerce	282	19	260	17
<i>dont :</i>				
<i>commerce et réparation automobile</i>	53	23	36	20
<i>commerce de gros, intermédiaires</i>	65	19	85	22
<i>commerce de détail, réparations</i>	164	18	138	15
Services aux entreprises	177	17	222	15
<i>dont transport</i>	49	25	40	20
Services aux particuliers	192	11	176	10
<i>dont restaurant</i>	121	32	101	25
Ensemble	1 000	17	1 000	16

Sources : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene) - Bodacc

matière de survie des entreprises. En Champagne-Ardenne, trois ans après leur création plus d'un tiers des entreprises ont cessé leur activité (35%), et cinq ans après leur création près de la moitié (47%).

Les taux de défaillance les plus élevés concernent les entreprises âgées de un à quatre ans et ne cessent de diminuer après. Avant un an et à dix ans ou au-delà, moins de 10 entreprises en activité sur 1 000 font l'objet en moyenne chaque année d'un jugement pour défaillance.

La fréquence des faillites est maximale pour les entreprises âgées de deux ans, en Champagne-Ardenne, comme au niveau national. Cet effet est davantage marqué en Champagne-Ardenne. Dans la région, 44 entreprises pour 1 000 de cet âge ont déposé le bilan, contre 39‰ en moyenne nationale. L'écart de fragilité en début de vie entre la Champagne-Ardenne et la moyenne nationale se constate aussi et de façon encore plus prégnante pour les entreprises au cours de leur deuxième année. Dans la région, pour 1 000 entreprises dans leur deuxième année de vie, 39 ont déposé le bilan,

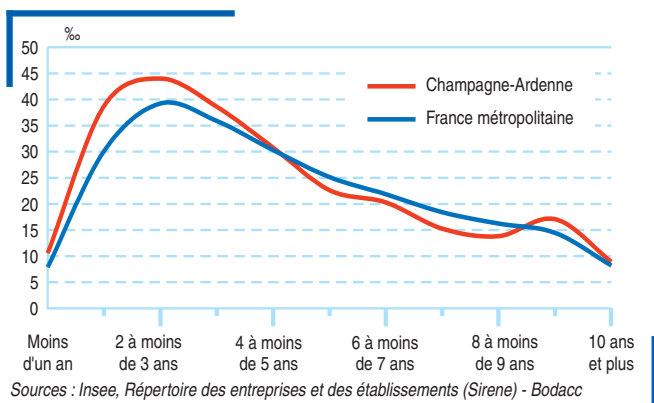


> DÉFINITION

Il ne faut pas confondre la statistique de **défaillance** d'entreprise et la statistique de **cessation ou disparition** d'entreprise. La **cessation** est une notion plus large. Les disparitions d'entreprise peuvent être la conséquence d'opération de réorganisation de groupe ou résulter de la décision du chef d'entreprise d'arrêter son activité avant que les premières difficultés n'apparaissent ou parce qu'au moment de sa retraite, aucun repreneur ne s'est manifesté.

Une entreprise est déclarée **défaillante ou en dépôt de bilan** lorsqu'elle ne peut plus faire face à ses dettes et rembourser ses créanciers. A la demande du chef d'entreprise ou de l'un de ses créanciers, une procédure judiciaire est ouverte au tribunal de grande instance ou de commerce. A l'issue de la procédure, soit l'entreprise disparaît, soit elle poursuit son activité, en étant rachetée par exemple. La défaillance d'entreprise ne se traduit pas systématiquement par la cessation d'activité (arrêt total de l'activité économique de l'entreprise). Toutefois, au niveau national, 90% des défaillances se terminent par une liquidation. En Champagne-Ardenne, on estime que les dépôts de bilan représentent entre 20% et 30% de l'ensemble des cessations.

Taux de défaillance selon l'âge de l'entreprise Moyenne annuelle sur la période 2004-2006



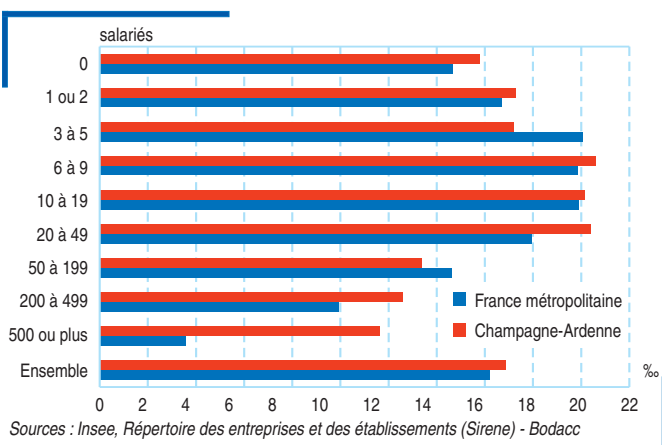
contre 30 en France métropolitaine. Sur la période 2004-2006, en appliquant aux entreprises de Champagne-Ardenne âgées de moins de trois ans les taux de défaillances nationaux par année d'âge, la région aurait connu environ 125 dépôts de bilan de moins. Ceci représente un différentiel de 42 faillites en moyenne chaque année sur les 690 constatés. A contrario, âgées de cinq à neuf ans, les entreprises champardennaises sont moins soumises à la défaillance qu'au niveau national. La plus grande sinistralité des jeunes entreprises en Champagne-Ardenne qu'en France, déjà constatée sur la période antérieure 1998-2003, se retrouvent dans quasiment tous les secteurs d'activité, hormis celui de la construction. C'est dans le commerce que l'écart avec le niveau national est le plus important.

Un risque de défaillance plus élevé pour les petites entreprises et les sociétés

Entre 2004 et 2006, en Champagne-Ardenne comme au niveau national, 80% des dépôts de bilan concernent les entreprises de moins de 5 salariés. Cependant, au regard de la répartition du parc d'entreprises par effectif salarié, le risque de défaillance est maximal pour les entreprises de 6 à 49 salariés, tandis que les micro entreprises et, à l'opposé, dans une mesure encore plus forte celles au-delà de 50 salariés, présentent un risque moins important.

Sur la période 2004-2006, 3 300 emplois salariés ont été en moyenne chaque année concernés par le dépôt de bilan de leur entreprise, auxquels il faudrait rajouter plus de 300 emplois non salariés des micros entreprises. Si dans 90% des

Taux de défaillance par tranche d'effectif entre 2004 et 2006



cas la liquidation est prononcée, la continuation ou la reprise de l'entreprise défaillante permet de sauvegarder au moins une partie des emplois.

A titre de comparaison, entre 2005 et 2006, les créations nettes d'emplois salariés du secteur marchand non agricole ont atteint dans la région 2 800 unités.

En Champagne-Ardenne comme au niveau national, les sociétés sont davantage affectées par la défaillance. Leur taux de sinistralité est plus de deux fois supérieur à celui des entreprises individuelles (25‰ contre 10‰). En choisissant la forme sociétale, le patrimoine personnel du ou des dirigeants de l'entreprise est dissocié du patrimoine professionnel. Dans ce cas, et sauf à de très rares exceptions, le dépôt de bilan n'engage que le capital investi dans l'entreprise. Parmi les sociétés, les sociétés à responsabilité limitée (SARL) sont plus concernées par la défaillance que les sociétés anonymes (SA), de taille plus conséquente.

Défaillances d'entreprise selon la catégorie juridique Moyenne annuelle sur la période 2004-2006

Unité : ‰	Champagne-Ardenne			France métropolitaine
	Part dans les défaillances	Part dans le stock d'entreprises	Taux de défaillance	Part dans les défaillances
Personnes physiques	335	557	10	278
Sociétés	665	443	25	722
dont : SARL	574	325	30	632
SA	42	43	17	33
Ensemble	1 000	1 000	17	1 000

Sources : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene) - Bodacc

Le lien entre faillites et croissance économique

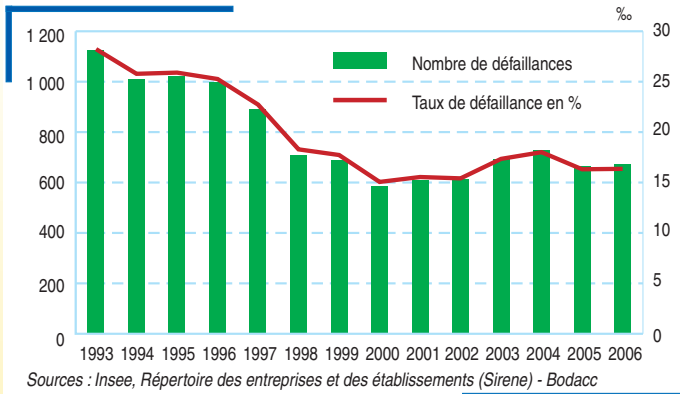
Entre 1993 et 2006, les faillites d'entreprise ont diminué en Champagne-Ardenne comme partout en France. La région est ainsi passée de 1 050 défaillances en moyenne par an entre 1993-1995 à 690 sur la période 2004-2006. Le volume d'entreprises ayant peu varié sur la période, le taux de défaillance a également diminué, passant de 27‰ en moyenne entre 1993 et 1995 à 17‰ entre 2004 et 2006, et de 25‰ à 15‰ au niveau national.

Entre ces mêmes dates, le nombre d'emplois salariés concernés a pratiquement diminué de moitié, en passant de 5 700 salariés en moyenne chaque année à 3 300.

L'évolution des défaillances est à mettre en relation avec la croissance de l'activité économique. En 1993, au sortir d'une période de crise, le nombre et la fréquence des faillites atteignent dans la région et en France des niveaux particulièrement élevés. Entre 1997 et 2000, période de croissance soutenue, les dépôts de bilan baissent de façon significative. En 2001 et jusqu'en 2003, la croissance ralentit et le nombre de défaillances augmente de nouveau légèrement pour se stabiliser depuis.

Les créations d'entreprises des années précédentes, peuvent également influencer sur le nombre de défaillances. Cependant, la forte hausse des créations d'entreprises amorcée en 2003 ne semble pas pour le moment avoir de conséquences sur le volume des faillites de 2005 ou 2006, ni dans la région ni au niveau national.

Évolution des défaillances d'entreprise en Champagne-Ardenne

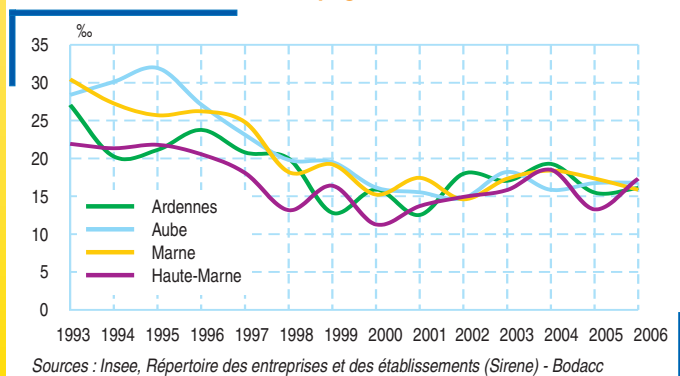


Rapprochement des taux de défaillances dans les territoires

De 1993 à 2006, en même temps que les défaillances diminuent, les taux de défaillance des régions convergent. En 1993, le taux de défaillance était de 30 entreprises pour 1 000 en Île-de-France ou en Picardie et de 18 pour 1 000 en Auvergne soit un écart de 12 entreprises pour 1 000 entre le taux le plus élevé et le taux le plus faible. En 2006, les taux varient de 19 défaillances pour 1 000 entreprises en Lorraine à 11 défaillances pour 1 000 entreprises en Auvergne. La convergence des taux de défaillance s'observe également au niveau de nombreux départements, en particulier ceux de Champagne-Ardenne.

Trois raisons au moins peuvent expliquer ce résultat. D'une part, avec le remplacement d'industries par des activités tertiaires de commerces et de services, les tissus productifs régionaux sont globalement moins spécialisés en 2006 qu'ils ne l'étaient en 1993. La diversification du tissu productif d'une région diminue alors la sensibilité de ses principaux secteurs d'activité aux chocs conjoncturels. En témoignent les effets de la crise de l'habillement des années 90 sur le taux global de défaillance de l'Aube, spécialisée dans cette activité. Entre 1993 et 1995, 60 entreprises aubaises d'habillement déposaient le bilan, soit un taux de faillite annuel moyen de près de 120 pour 1 000 dans le secteur. En 1995, l'Aube connaît, glo-

Évolution du taux de défaillance dans les départements de Champagne-Ardenne



> POUR EN SAVOIR PLUS

Si les spécialisations sectorielles des régions ont globalement diminué depuis 1993, il en subsiste. La structure d'activité de la Champagne-Ardenne plus industrielle et moins tertiaire suffit à expliquer l'écart au taux de défaillance national (17% contre 16%). Les services aux entreprises, moins présents dans la région qu'au niveau national, sont moins sujets à la faillite (14 défaillances pour 1 000 entreprises du secteur en moyenne par an entre 2004 et 2006). Au contraire les industries de biens intermédiaires ou de biens d'équipements davantage représentées sont plus sensibles au dépôt de bilan (taux de défaillance respectifs de 20% et 28%).

balement, avec 31 dépôts de bilan pour 1 000 entreprises, son plus mauvais résultat.

Outre l'effet de la moindre spécialisation des systèmes productifs, les taux de défaillance se sont rapprochés d'un secteur d'activité à l'autre, au niveau national comme au niveau des régions. Ce phénomène estompe en fin de période l'impact des spécialisations sectorielles qui subsistent dans un territoire sur son taux de défaillance global. Les activités pour lesquelles les taux de défaillance ont le plus diminué, sont celles qui connaissent les taux de défaillance parmi les plus élevés en début de période : habillement-cuir, édition-imprimerie-reproduction, industrie automobile, métallurgie et transformation des métaux, industrie des composants électriques et électroniques ainsi que les activités immobilières. En 1993, en France, le taux de défaillance de chacune de ces activités était compris entre 45% et 58%, pour un taux moyen tous secteurs confondus de 27%. En 2006, ces taux sont de moitié, voire moins, alors que le taux de défaillance global a diminué d'un tiers.

Enfin, l'intégration plus grande des entreprises locales, en particulier celles industrielles, dans le marché national voire mondial, les rend plus sensibles à la conjoncture générale de leur secteur et moins à des fluctuations économiques régionales. Alors qu'en début de période, pour un même secteur, les taux de défaillance présentaient des écarts importants d'une région à l'autre, c'est moins le cas aujourd'hui. ■

Mickaël Bréfort - Sandrine Rigollot



> MÉTHODOLOGIE

Les statistiques de défaillances proviennent du Bodacc (Bulletin Officiel d'Annonces Civiles et Commerciales), qui publie tous les mois les jugements intervenus aux cours des mois précédents. Des aléas techniques peuvent faire varier considérablement le volume des publications (vacances, grèves, rattrapages...). Afin d'annuler ces effets techniques et de présenter des séries cohérentes dans le temps, les séries de défaillances sont publiées en date de jugement et non en date de publication.

L'emploi salarié retenu pour cette étude est celui de l'entreprise au moins trois mois avant la date de jugement. Ceci permet de ne pas tenir compte de licenciements qui auraient pu avoir lieu dans les semaines précédant le dépôt de bilan.



INSEE, direction régionale de Champagne-Ardenne
 10, rue Edouard Mignot - 51079 Reims Cedex - Tél. : 03 26 48 60 00
Directeur de la publication : Dominique Perrin, directeur régional de l'INSEE
Chef du Service Études et Diffusion - Rédacteur en chef : Françoise Courtois-Martignoni
Communicant externe : Jeanny Naulot - **Secrétaire de fabrication :** Jean-Louis Pagnoux
Création de l'image visuelle : 5pointcom - **Imprimeur :** Le Réveil de la Marne, 51204 Épernay
 © INSEE-2008 ISSN 1277-5649 - Code SAGE : FLA089060 - Dépôt légal Juin 2008



Une version électronique de ce document est disponible sur : www.insee.fr/champagne-ardenne
 Rubrique : produits et services, publications